

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **9 février 2009**

Délibération n° 2009-0521

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Maintenance et renouvellement informatique - Programme d'action de l'année 2009 - Opérations globalisées de la direction des systèmes d'information et des télécommunications - Individualisation d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Rapporteur : Monsieur Corazzol

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 janvier 2009

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : 10 février 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme Besson, MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Buffet, Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lévêque, Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Mmes Pallega, Pesson, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : M. Philip (pouvoir à Mme Gelas), Mme David M. (pouvoir à M. Goux), M. Passi (pouvoir à M. Réale), Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Auroy (pouvoir à M. Reppelin), Barret (pouvoir à M. Quiniou), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Brolquier (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Fournel (pouvoir à M. Touleron), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Grivel (pouvoir à M. Bousson), Léonard (pouvoir à M. Colin), Louis (pouvoir à Mme Dagonne), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Petit (pouvoir à M. Cochet), Mme Pierron (pouvoir à M. Jacquet), MM. Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz, Terracher (pouvoir à M. Flaconnèche), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Albrand, Appell, Deschamps, Giordano, Justet, Lebuhotel, Lelièvre, Mmes Levy, Perrin-Gilbert, M. Pillonel.

Séance publique du 9 février 2009**Délibération n° 2009-0521**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Maintenance et renouvellement informatique - Programme d'action de l'année 2009 - Opérations globalisées de la direction des systèmes d'information et des télécommunications - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 janvier 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le budget 2009 et la programmation pluriannuelle des investissements de la direction des systèmes d'information et de télécommunications (DSIT) ont été élaborés dans le cadre d'un nouveau schéma directeur informatique et télécommunications, avec une volonté d'aligner davantage le système d'information sur les orientations stratégiques de la Communauté urbaine.

La demande d'individualisation d'autorisation de programme pour les opérations globalisées nouvelles 2009 est issue de la demande des directions métiers identifiée dans le cadre de ce schéma directeur. Ce recensement est de l'ordre d'une centaine de projets, regroupés en programmes selon deux axes :

- un premier axe réunit les programmes de systèmes d'information qui viennent en support des grandes politiques publiques de la Communauté urbaine,
- un second axe regroupe les programmes de systèmes d'information dits de stratégie support, qui traduisent les moyens et l'organisation mis en œuvre par la Communauté urbaine pour répondre aux enjeux de ces politiques.

Un troisième axe recouvre la gestion des évolutions des services communs et d'infrastructure, et des plans de renouvellement des équipements.

Il est donc proposé de regrouper le financement 2009 de l'ensemble de ces projets dans trois opérations globalisées :

- une opération pour les programmes de systèmes d'information de politiques publiques, pour un montant d'autorisation de programme (AP) de 670 000 € tous budgets confondus.

Cette opération concerne l'acquisition de solutions logicielles ou des actions d'évolution du patrimoine applicatif. Elle comprend, notamment, un projet portant sur la réalisation d'une base de données sur la qualité de l'eau potable, un projet relatif au contrôle des prestations assurées dans les marchés de la direction de la propreté (DP), une évolution de la gestion des stocks des subdivisions de voirie ;

- une opération pour les programmes de systèmes d'information de stratégie support pour un montant d'AP de 1 425 000 € tous budgets confondus.

Cette opération concerne l'acquisition de solutions logicielles ou des actions d'évolution du patrimoine applicatif. Elle comprend notamment la réalisation d'un infocentre de pilotage des projets communautaires, l'acquisition d'une nouvelle solution de gestion du parc automobile, la refonte des applications informatiques du restaurant administratif, le renouvellement des outils de gestion documentaire au service de documentation et aux archives. Elle comprend également les évolutions réglementaires et fonctionnelles des grandes applications fédérales de gestion des ressources humaines et de gestion financière ;

- une opération pour les programmes de systèmes d'information de services communs et d'infrastructure pour un montant d'AP de 3 105 000 € tous budgets confondus.

Cette opération concerne l'acquisition d'équipements pour le maintien en condition opérationnelle et la pérennité des services offerts (renouvellement de matériels existants, notamment des services d'impression), ou le déploiement de nouveaux matériels ou environnements techniques pour répondre à de nouveaux besoins ou de nouveaux projets.

Ces dépenses couvrent les trois métiers de la DSIT : informatique (serveurs, réseaux, postes de travail), télécommunications (téléphonie, réseaux) et information géographique (équipements topographiques, traceurs).

Il est également proposé d'identifier une quatrième opération globalisée en 2009 pour un programme destiné aux acquisitions de données géographiques pour un montant d'AP de 220 000 € TTC. Ces acquisitions concernent, notamment, la volumétrie des toitures et la constitution d'un plan de corps de rue simplifié.

Le montant global des AP nécessaires pour ces quatre nouvelles opérations globalisées 2009 est de 5 420 000 €.

Il est demandé au conseil de Communauté sa validation pour le financement, par individualisation d'autorisation de programme, des nouvelles opérations globalisées de la DSIT pour 2009 pour un montant total de 5 420 000 € (tous budgets confondus).

Opération Budget	Programmes systèmes d'information de politiques publiques	Programmes systèmes d'information de stratégie support	Services communs et d'infrastructure	Acquisitions de données géographiques
budget principal (en € TTC)	560 000	1 202 000	2 733 000	220 000
budget annexe de l'eau (en € TTC)	100 000			
budget annexe de l'assainissement (en € HT)	10 000	163 000	372 000	
budget annexe du restaurant administratif (en € TTC)		60 000		
total tous budgets confondus (en €)	670 000	1 425 000	3 105 000	220 000

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

Approuve le financement par individualisation de l'autorisation de programme des opérations globalisées suivantes dans le cadre de la programmation 2009 :

a) - opération politiques publiques

- au budget principal : compte 205 100, pour un montant de 560 000 € TTC,
- au budget annexe de l'eau : compte 205 200, pour un montant de 100 000 € TTC,
- au budget annexe de l'assainissement : compte 205 200, pour un montant de 10 000 € HT,

b) - opération stratégie support

- au budget principal : compte 205 100, pour un montant de 1 202 000 € TTC,
- au budget annexe de l'assainissement : compte 205 200, pour un montant de 163 000 € HT,
- au budget du restaurant : compte 205 200, pour un montant de 60 000 € TTC,

c) - opération services communs et d'infrastructure

- au budget principal : comptes 205 100 et 218 300, pour un montant de 2 733 000 € TTC,
- au budget annexe de l'assainissement : compte 218 300, pour un montant de 372 000 € HT,

d) - opération acquisition de données géographiques

- au budget principal : compte 205 100, pour un montant de 220 000 € TTC.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 février 2009.